

Le succès de cette collecte repose
sur votre participation!

ÉTÉ comme HIVER



MRC de Charlevoix
4, place de l'Église,
Baie-St-Paul G3Z 1T2
Téléphone : 418-435-2639 # 6012

Courriel: srochette@mrccharlevoix.ca

Site Internet: www.mrccharlevoix.ca

Facebook : www.facebook.com/mrccharlevoix/



Collecte des matières organiques



À conserver

Participer...C'est avancer!

La collecte des matières organiques (bac brun) est maintenant à votre porte. Chacun peut faire sa part pour l'environnement et réduire les effets néfastes associés à l'enfouissement des matières putrescibles.

En permettant de fabriquer du compost à partir des résidus organiques, vous contribuez à :

- ♦ réduire la charge polluante des lieux d'enfouissement (lixiviats: pollution eaux souterraines et biogaz: pollution air)
- ♦ améliorer la qualité des sols (réduction de l'usage des engrais)
- ♦ diminuer les coûts de traitement des matières résiduelles



Composter une (1) tonne de matières organiques coûte moins cher que de l'éliminer. Vous économisez donc beaucoup d'argent en mettant la matière organique dans le bac brun plutôt que dans le bac destiné aux déchets.

Économiser en utilisant le bac brun pour vos matières organiques



Ne jetez plus votre argent à la poubelle, valorisez vos matières organiques !

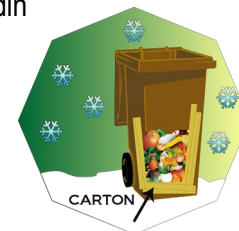
Trucs et astuces!

Problème de gel en hiver



Afin d'éviter que les matières ne gèlent et collent, il est suggéré de:

- ♦ déposer du papier journal ou du carton dans le fond du bac
- ♦ emballer vos résidus dans du papier journal ou sac de papier
- ♦ Utiliser un grand sac en papier pour résidus de jardin
- ♦ éviter de mettre des liquides



Problème d'odeur

Afin d'éviter les odeurs durant la saison chaude, il est recommandé de:

- ♦ placer votre bac à l'ombre
- ♦ emballer avec du papier journal ou un sac de papier les restes qui risquent de dégager de mauvaises odeurs (viande, poisson, etc.)
- ♦ saupoudrer du bicarbonate de soude dans votre bac



Problème de mouches ou de vers blancs

Des larves apparaissent (vers blancs ou asticots) lorsqu'une mouche réussit à pondre des œufs sur les restes. Vous pouvez les asperger de sel ou de vinaigre pour les tuer ou bien emballer vos restes dans du papier journal ou dans un sac de papier afin de prévenir leur apparition.

Bac brun ou compostage domestique?

Compostage domestique

Si vous avez l'habitude de composter à la maison, nous vous encourageons à continuer. Par contre, le bac brun vous sera tout de même utile pour vos surplus de résidus verts (résidus de jardin, de fleurs et de feuilles) ou vos restes de table (viande, poisson et produits laitiers) qui ne sont pas admis dans le composteur domestique.



Herbicyclage ?

Les résidus de gazon coupés sont admis dans le bac brun. Il est recommandé de les laisser sécher avant pour éviter les odeurs désagréables.

Nous vous encourageons, par contre, à pratiquer l'herbicyclage. L'herbicyclage consiste à laisser le gazon coupé sur le sol après la tonte. Ce dernier se décompose rapidement et comble jusqu'à 30% du besoin en azote de votre pelouse en plus de contribuer à conserver l'humidité du sol.

Cet été relaxez...

Laissez la nature faire sa part...

HERBICYCLEZ!



À qui appartient le bac?

- Le bac brun est la propriété de la MRC de Charlevoix.
- Il est lié à l'adresse civique où il a été livré par son numéro de série. Si vous déménagez, le bac devra être laissé sur place.
- En cas de bris, à moins d'une négligence de la part de l'utilisateur, la MRC de Charlevoix assure la réparation sans frais.
- Aucune altération du bac ne sera tolérée. Il est strictement interdit de peindre le bac d'une autre couleur ou de l'utiliser à d'autres fins que la collecte des matières organiques (pénalité de 75\$).

ATTENTION

Les sacs de plastique (compostables ou non) sont INTERDITS.

SAC DE PLASTIQUE

Compostable, biodégradable, oxo-biodégradable ?



Utilisez du papier journal ou des sacs en papier



sacs de papier
autorisés

Quoi mettre dans son bac?

RÉSIDUS DE CUISINE

- Fruits et légumes ainsi que leurs pelures
- Céréales, pain, pâtes alimentaires et riz
- Viandes, volailles, poissons et fruits de mer
- Restes de table
- Coquilles d'œufs ou de noix, écales d'arachides
- Desserts et sucreries
- Café moulu et filtres, sachets de thé et tisane
- Aliments périmés, retirés de leur emballage
- Tous les restes de nourriture, qu'ils soient crus, cuits ou pourris
- ****Aucun liquide****



RÉSIDUS DE JARDIN

- Fleurs, plantes et mauvaises herbes *
- Paille et foin
- Herbe coupée
- Feuilles mortes et aiguilles de conifère
- Petites branches (moins de 1 pouce de diamètre)
- Feuillage de cèdre
- Feuillage de rhubarbe
- Copeaux et sciure de bois



AUTRES MATIÈRES

- Essuie-tout, serviettes de table et mouchoirs
- Journaux et papiers souillés
- Emballages de nourriture souillés et non plastifiés (boîte de pizza, boîte d'œufs, papier à muffins)
- Cendre de poêle à bois (refroidie 72 heures)
- Sacs en papier



Quoi ne pas mettre?

MATIÈRES NON AUTORISÉES

- Branches d'arbres
- *Renouée Japonaise et herbe à poux
- Couches de bébé
- Serviettes sanitaires
- Huile végétale
- Morceaux de bois
- Arbres de Noël
- Poussière d'aspirateur
- Textiles et cuir
- Matières recyclables
- Vaisselle, ustensiles de plastique
- Matières contaminées avec pesticide
- Roches, sable et cailloux
- Ampoules
- Mégots de cigarettes
- Autres déchets de toutes sortes



3 règles simples: LE BAC BRUN



Ça se mange ?

(ou c'est une partie de quelque chose qui se mange)



C'est en papier ou en carton ?

(souillé ou pour emballer, sinon ça va au recyclage)



C'est un résidu de jardin ?

(sauf les branches)

